**Conférence *Discovery to Commercialization***

**(De la découverte à la commercialisation)**

**Dates de l’atelier :** **28 et 29 mai 2020**

**Endroit :** UBC Robson Square

800, rue Robson, Vancouver (C.-B.) Canada V6Z 3B7

**Résumé de l’atelier :**

Le Réseau de cellules souches est fier de s’associer au Vancouver Coastal Health Research Institute et à la Faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique afin d’aider les chercheurs du domaine des cellules souches et de la médecine régénérative de l’ensemble du Canada à assister à la première conférence ***Discovery to Commercializaton*** (De la découverte à la commercialisation). Cette conférence est un événement d’éducation et de réseautage qui vise à mieux faire connaître et comprendre le processus de commercialisation et à fournir des occasions d’établir de nouvelles relations au sein de la communauté des sciences de la vie.

La conférence ***Discovery to Commercialization*** se tiendra les **28 et 29 mai 2020, au complexe Robson Square de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver**. Elle servira de tribune aux universitaires et aux partenaires de l’industrie ayant une expérience en commercialisation pour faire partager les leçons tirées de leurs projets d’entreprise et de leurs parcours de carrière au sein de l’industrie avec les chercheurs qui s’engagent sur la voie de la commercialisation de découvertes scientifiques.

**Formulaire de demande d’inscription à l’atelier et de bourse**

Toutes les demandes doivent être envoyées au plus tard le **jeudi 16 avril 2020 à 11 h 59 (heure de l'expéditeur)** à Rebecca Cadwalader, au Réseau de cellules souches, à l'adresse info@stemcellnetwork.ca

|  |
| --- |
| **RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR** |
| Nom de famille : | Prénoms : |
| Genre? : [ ]  Femme [ ]  Homme [ ]  Genre fluide / non binaire [ ]  Autre [ ]  Préfère ne pas répondre |
| Identité autochtone\*? [ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Préfère ne pas répondre |
| Personne avec un handicap\*\*? [ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Préfère ne pas répondre |
| Membre d’une minorité visible? [ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Préfère ne pas répondre |
| Citoyenneté : [ ]  canadienne (comprenant les résidents permanents) [ ]  étrangère |
| Nom de l’établissement et ville : |
| Numéro de téléphone :  | Adresse courriel : |
| Poste et année d’étude *(chercheur principal, étudiant en maîtrise, étudiant au doctorat, boursier postdoctoral, associé de recherche, technicien de recherche)* :  |
| **RENSEIGNEMENTS SUR LE SUPERVISEUR (pour les stagiaires uniquement)** |
| Nom de famille : | Prénoms : |
| Nom de l’établissement et ville : |
| Numéro de téléphone : | Adresse courriel : |

Fournir les informations suivantes :

* 1. Donnez un aperçu de votre domaine d’intérêt de recherche (maximum 1/2 page).
	2. Expliquez comment la participation à cet événement profitera à votre programme de recherche et/ou vous rapprochera de vos objectifs à court ou à long terme de commercialisation d’une découverte dans le domaine des cellules souches ou de la médecine régénérative. S’il y a lieu, fournissez une brève description du produit ou de la découverte que vous souhaitez commercialiser – ne pas fournir de renseignements commerciaux confidentiels ou qui pourraient nuire à une demande de PI subséquente (maximum 1/2 page).
	3. Fournissez votre CV.
	4. Si vous êtes stagiaire, fournissez une lettre d’appui de votre superviseur actuel expliquant comment votre participation à ce cours profitera à votre programme de recherche sur les cellules souches et à l’ensemble du programme de recherche de votre laboratoire.

Les lettres doivent être transmises par courriel avant la date limite de la présentation d’une demande, à l’adresse rcadwalader@stemcellnetwork.ca.

Remarques

\* Le terme « autochtone » s’applique à un membre d’une Première Nation (Indien de l’Amérique du Nord), un Métis ou un Inuk (Inuit).

\*\* Une personne handicapée est une personne qui a une déficience physique, mentale, sensorielle, psychiatrique ou d’apprentissage durable ou récurrente et :

* qui se considère désavantagée par rapport à l’emploi en raison de cette déficience, ou
* qui pense qu'un employeur ou un employeur potentiel est susceptible de considérer qu'elle est désavantagée par rapport à l’emploi en raison de cette déficience, et
* comprend les personnes dont les limitations fonctionnelles dues à leur déficience peuvent avoir fait l’objet de mesures d’adaptation à leur emploi ou lieu de travail actuel.